



Communiqué

lundi 9 janvier 2012

Pour l'éclairage des pistes cyclables

Rassemblement Jeudi 12 janvier 2012

Départ à 18h30 place du Capitole

Le réseau de pistes cyclables est en plein développement sur l'agglomération Toulousaine, ce qui est une bonne nouvelle pour tous les cyclistes. Malheureusement, leur éclairage n'est pas prévu conjointement. En particulier, des axes structurants cyclables pour Toulouse, que sont **la piste du canal du midi** au sud du Pont des Demoiselles et **la piste de la digue Garonne** entre le Pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac, sont empruntés quotidiennement par des milliers de cyclistes pour aller travailler et restent pourtant **dans l'obscurité totale aux heures de forte fréquentation le matin et le soir.**

Bien que le Grand Toulouse soit en train de déployer un plan vélo avec un budget conséquent (11 M€/an sur 10 ans), **l'éclairage des pistes cyclables est traité séparément par le service éclairage**, qui dispose de son propre budget et pour lequel **l'éclairage des pistes n'est pas une priorité**. Une expérimentation de l'éclairage de la digue Garonne par plots disposés au sol devait être programmée pour l'automne 2011 pour valider si elle répondait au besoin des cyclistes, mais celle-ci n'a toujours pas été mise en œuvre.

L'Association Vélo demande que la piste du canal du midi au sud du Pont des Demoiselles et la piste de la digue Garonne entre le Pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac soient éclairées par un dispositif performant permettant de voir le revêtement et les éventuels obstacles pouvant s'y trouver afin de les éviter. L'Association Vélo demande également que **toutes les nouvelles pistes réalisées soient éclairées, et que les pistes existantes soient programmées, selon nécessité.**

Exceptionnellement, ce rassemblement aura lieu jeudi soir afin de parcourir ces pistes de nuit et d'illustrer la nécessité de les éclairer.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian JUTISZ, vice-président, tél : 06 67 72 57 89

Sébastien BOSVIEUX, président, tel : 06 02 36 23 81

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.